

Position du SNTRS-CGT sur le plan stratégique 2016-2020
(lue au Comité Technique INSERM du 26 novembre 2015)

Ce plan et le texte l'explique clairement est la déclinaison de France Europe 2020 l'agenda stratégique pour la recherche le transfert et l'innovation déclinaison nationale du Programme européen Horizon 2020 dont les 3 priorités sont la tarte à la crème de « l'excellence scientifique » la primauté industrielle et les défis sociétaux.

La recherche publique n'a plus de dynamique propre elle est dédiée à la compétitivité des entreprises. L'assèchement des crédits récurrents et la multiplication des appels d'offre ont transformé la nature du travail scientifique. Les scientifiques sont contraints de chercher là où les nouveaux modes de financements leur imposent de chercher.

Ce plan conçu en petit comité en dehors de tout débat avec la communauté scientifique à trois priorités

1. La première concerne les orientations stratégiques de l'Institut « *Une recherche plus intégrée, plus adaptée aux besoins et aux attentes de la société et des politiques publiques* ». Le texte ne dit pas qui définit et comment sont définis les besoins et les attentes de la société. Mais il n'y a pas d'ambiguïté, puisque la recherche doit être plus adaptée aux besoins et attentes des politiques publiques qui sont définies par le gouvernement. C'est un processus d'étatisation de la recherche.

Parmi les objectifs il y a la mise en œuvre de trois programmes transversaux (microbiote, vieillissement, interprétation des variations génomiques et contribution à l'histoire naturelle des maladies humaines)

Les équipes qui participeront à ces programmes constitueront des consortiums nationaux. Quel sera le statut de ces consortiums ? La pertinence de ces programmes n'a été discutée par aucune instance de l'Institut. Ils seront pilotés par la Direction générale via les IT? Rappelons qu'en 2016 le budget de l'Institut n'augmentera pas d'un centime ce qui signifie qu'il diminuera compte tenu de l'augmentation de la masse salariale et du CAS pension, donc le financement de ces programmes se fera au détriment de quel poste budgétaire, les financements récurrents, l'immobilier, l'H&S... et avec quelle conséquence ?

Un autre objectif est la mise en place des accélérateurs de recherche technologique. Quelle forme prendront-ils, réseaux, laboratoires ? Quelles sera le statut de ces nouvelles structures qui les évaluera et comment ? Rien n'est dit dans le texte Là aussi les instances n'ont pas été consultées, tout est piloté par la Direction générale via les Instituts thématiques. Le plan de recherche en santé publique n'a nullement été discuté avec la CSS compétente.

Le transfert, nouvel objectif de la loi Fioraso se décline à l'Inserm avec le projet AccTion « *dédié à l'accélération du développement thérapeutique d'innovations jusqu'en clinique de preuve de concept chez l'Homme* ». Ce projet n'a rien à faire à l'Inserm si ce n'est de transformer l'Institut en institut de recherche clinique. La preuve de concept ce n'est pas le rôle de l'Inserm mais celui des industriels ! Ce projet est défini comme un partenariat public privé Or, les partenariats « public privé » se sont toujours faits au détriment de la puissance publique et pour le plus grand profit du privé.

Concernant l'expérimentation animale. La Direction a pour objectif de réduire l'utilisation des modèles animaux pour les recherches biomédicales. L'objectif invoqué du bien-être animal est une hypocrisie. Les scientifiques n'ont pas besoin de la Direction générale pour savoir quel modèle animal est le plus adapté aux questions qu'ils se posent. L'objectif est bien de diminuer les coûts des recherches et de réduire les projets de recherche fondamentale qui n'intéresse pas la Direction. Cela apparaissait clairement dans le rapport initial de la Stratégie National de Recherche concernant la recherche médicale qui proposait ni plus ni moins de se débarrasser de la démarche expérimentale et de travailler quasi exclusivement sur ordinateur.

Oui le plan stratégique est une menace pour la recherche scientifique !

2. La deuxième priorité intitulée « *Développer capitaliser les compétences au service des enjeux stratégiques* » consiste à organiser l'Institut et ceux qui y travaillent pour mettre en œuvre les objectifs définis plus haut.

Le chapitre intitulé « *Améliorer la politique contractuelle* » serait comique si ce n'était la situation réelle des précaires pour lesquels la Direction générale n'a qu'un seul souci c'est qu'ils ne restent pas dans les laboratoires et services pour qu'ils ne soient pas éligibles à la CDisation. La sollicitude de la Direction à leur égard consiste à leur donner un label Inserm pour aller émarger à pôle emploi.

Concernant les personnels statutaires, la Direction n'a rien de bon à leur proposer. Les recrutements sont « *fifrelinesques* », les carrières sont bloquées les flux étant quasi nul. Il ne reste plus pour la Direction pour affecter les personnels dans les laboratoires et les thématiques à prioriser que la mobilité incitative. Mais là les marges sont quasi nulles. Nous notons que les délégations régionales ont disparu du dispositif de mobilité additionnelle de la précédente version

Concernant les Accélérateurs de recherche technologique, il est proposé de recruter du personnel « *par un dispositif adapté pour les recrutements rapides pertinents et attractifs* ». C'est-à-dire de recruter au fil de l'eau, hors procédure mais sous quel statut ?

La Direction générale veut renforcer la RH dans la mobilité des chercheurs vers les thématiques qu'elle entend prioriser. Nous dénonçons toutes compétences à la RH dans la mobilité scientifique des chercheurs en particulier au niveau des Délégations Régionales dont l'incompétence scientifique est notoire. La RH a sa place à la demande du chercheur quand ce dernier veut s'orienter vers une fonction de soutien à la recherche. Seules les CSS sont compétentes en matière de mobilité scientifique, la RH ne doit avoir qu'un rôle de contrôle administratif.

Votre volonté de tout maîtriser vous amène à phaser l'évaluation des chercheurs avec celle des unités. Avoir une activité jugée excellente permet à un chercheur en cas de fermeture de l'unité de poursuivre sa thématique dans un autre laboratoire. Avec ce couplage, un avis défavorable sur l'activité de l'unité entraîne et c'est le but l'arrêt des thématiques des chercheurs et leur redéploiement sur les laboratoires et les thématiques à prioriser. Et comme de bien entendu pour être sûr que les chercheurs doivent aller là où vous voulez qu'ils aillent vous introduisez la RH dans le processus de mobilité.

Vous aviez modifié les Instituts Thématiques ce qui de fait modifiait les ITMO sans en informer vos partenaires de l'AViesan. Concernant les Instances jamais un dirigeant de l'Inserm n'avait manifesté autant de mépris à leur égard. Vous avez réduit le nombre des CSS sans aucun débat avec les commissions. Vous passez outre la lettre de protestation que leurs présidents et vice présidents vous ont adressée en faisant approuver par le CA la réduction du nombre de CSS sans qu'il y ait eu le moindre débat avec la communauté scientifique.

Mais comme vous voulez des instances soumises, vous proposez de réduire le nombre de membres du CS sans dire de combien, et de nommer son président. L'Inserm serait ainsi le premier EPST dont le président du CS serait le représentant du PDG au sein du conseil. Comme cela ne vous paraît pas suffisant vous vassalisez le CS à un aréopage permanent d'experts nommé par vous. Ainsi le CS ne serait plus l'émanation de la communauté scientifique mais le représentant du prince. C'est dire à quel point l'enjeu des instances scientifiques est crucial. Il faut à tout prix empêcher la communauté scientifique de donner son avis sous quelque forme que ce soit sur la politique scientifique de la Direction.

3. La troisième priorité consiste pour l'Inserm à se coordonner avec les autres partenaires académiques notamment sur les sites pour mettre en œuvre les orientations stratégiques. Vous l'écrivez vous-même « Il s'agit d'une intégration totale au sein des sites universitaires et hospitalo-universitaires ». La politique de site consiste à travers les Idex et Isites reposant sur les regroupements universitaires notamment les Comue à lier les stratégies de recherche aux acteurs économiques de la région. Ces regroupements sont des monstres de technocratie, dont les personnels sont totalement écartés des centres de décisions. Ce sont avant tout des lieux de lutte de pouvoir. Qui ou plutôt quelle institution et donc à travers elle quel groupe de mandarins aura une position dominante dans la structure ? La science est seconde. Les dossiers Idex Isite sont montés pour des coûts exorbitants par des cabinets conseils qui n'ont rien à voir de près et de loin avec la recherche. Nous ne sommes plus dans la science mais dans le business.

Nous avons tout lieu d'être inquiets de l'avenir de la Recherche dans notre pays avec le poids de plus en plus dominants des universités et pour ce qui concerne l'Inserm de l'Université médicale.

Le « Canard Enchaîné » dans son édition du 28 octobre révélait que les établissements d'enseignement supérieur sont des lieux d'enseignement de l'irrationnel. Au pays de Descartes des formations à la Naturothérapie, à la Musicothérapie, à l'Hypnose Ericksonienne, à l'Hypnose Thérapies Brèves et Mouvements Alternatifs, à la Réflexothérapie plantaire, la fasciathérapie, etc..., sont sanctionnés par un diplôme universitaire.

Ces DU au nombre de 90 mis en place sans évaluation nationale représentent pour les universités une manne financière. Au diable, la médecine basée sur les preuves, pour 2000 à 3000 € de frais d'inscription, elles peuvent bien fermer les yeux sur la déontologie.

Le Sénat dans son rapport d'avril 2013 intitulé « Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger » soulignait que ces enseignements étaient le paravent de mouvements à caractères sectaires. Il s'inquiétait du développement de ces mouvements dans le domaine de la santé. Visiblement du côté des autorités universitaires comme du côté des deux ministères de tutelle, on n'a pas d'état d'âmes. L'argent n'a pas d'odeur. Au pays de Descartes l'irrationnel tient le haut du pavé. Et c'est dans ce monde là que vous voulez intégrer l'Inserm.

Avec le plan stratégique vous changez la nature de l'organisme. Vous transformez un institut de recherche biomédicale en un Institut de recherche dédiée à la clinique et aux industries de santé. Pour ce faire vous transformez le CS en une structure qui vous est totalement acquise et gérez l'Inserm comme une entreprise privée c'est-à-dire une entreprise où la Direction décide de tout, les personnels n'ayant plus qu'à obéir.

Nous avons toutes les raisons non seulement de voter contre le plan stratégique mais aussi de la combattre.